

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE FOURBANNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 20 février 2015

Présents : Marlène BALLAND, Stéphane BESNARD, Marie-Christine GRENET, Fabrice JOURNOT, Laëtitia JOURNOT, Isabelle MONTENOISE, Gérard MOUGEY, Rodolphe MULIN, Nadine VERNEREY

Absents excusés : David BRANGET, Alain MICHELOT

Secrétaire: Fabrice JOURNOT

La séance commence à 20h40.

1) APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLECT)

Madame le Maire lit le rapport de la CLECT établi lors de la réunion du 13 janvier 2015.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur ce rapport.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide:

- d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées tel que proposé,
- d'approuver la période d'unification de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) sur 5 ans telle que proposée.

Vote pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

2) DECISION MODIFICATIVE BUDGET 2014

Suite à la mise en place de l'attribution de compensation, il faut faire une modification au budget 2014.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal, décide d'ouvrir les crédits modificatifs suivants :

Débit	Fonctionnement	C/73925	591€
Crédit	Fonctionnement	C/7321	591€

Vote pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

3) ORIENTATION BUDGETAIRE 2015

➤ **Annulation de la dette Alexandre WEINGANG**

Le Maire signale au conseil municipal que Mr Alexandre WEINGANG a une dette envers la commune d'un montant de 60.80 €. Cette somme correspond à la redevance d'assainissement collectif non justifiée car son habitation n'est pas reliée au réseau d'assainissement collectif de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'annuler la dette de Mr Alexandre WEINGANG pour un montant de 60.80 €.

Vote pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

➤ **Parcelle ZA160 à intégrer dans l'actif communal**

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire d'intégrer la parcelle ZA 160 à l'actif communal pour un euro symbolique afin de réaliser la recette d'investissement suite à la vente.

Il faut prévoir les crédits au budget 2015 :

- Recettes d'investissement article 1021 chapitre 041 : 1 €
- Dépenses d'investissement article 2111 chapitre 041 : 1 €

Vote pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

➤ **Ravalement de la façade de la mairie**

Le conseil municipal prévoit le ravalement de la façade de la mairie au budget 2015.

➤ **Travaux voirie**

Le maire demande si on réalise les travaux de voirie en enrobé des chemins communaux prévus en 2014 (« Comberot » et « Fourbanne à Séchin », sur le budget 2015.

Le Conseil municipal ne souhaite pas réaliser ces travaux en 2015.

Par contre, il décide de prévoir l'entretien du chemin de Fourbanne à Séchin pour un accès secondaire.

➤ **Eclairage public à mettre aux nouvelles normes**

Le Conseil municipal décide de prévoir le remplacement des lampadaires afin d'être aux nouvelles normes.

➤ **Entretien des espaces verts**

Le conseil municipal souhaite continuer à faire réaliser l'entretien des espaces verts par l'entreprise TROUILLOT.

➤ **Budget informatique**

Un ordinateur portable et un disque dur externe seront achetés en 2015 pour la mairie.

4) ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les élections des conseillers départementaux auront lieu le dimanche 22 mars 2015 et le dimanche 29 mars 2015 en cas de second tour.

Les tours de garde du bureau de vote sont :

Dimanche 22 mars 2015

- 8h00 - 10h00: Alain MICHELOT – Fabrice JOURNOT
- 10h00 - 12h00: Nadine VERNEREY - Marlène BALLAND
- 12h00 - 14h00: Gérard MOUGEY – Isabelle MONTENOISE
- 14h00 - 16h00: Stéphane BESNARD – David BRANGET
- 16h00 - 18h00: Rodolphe MULIN – Marie-Christine GRENET

Dimanche 29 mars 2015

8h00 - 10h00: Alain MICHELOT – Fabrice JOURNOT
10h00 - 12h00: Nadine VERNEREY - Marlène BALLAND
12h00 - 14h00: Gérard MOUGEY – Isabelle MONTENOISE
14h00 - 16h00: Stéphane BESNARD – David BRANGET
16h00 - 18h00: Rodolphe MULIN – Marie-Christine GRENET

5) ENQUETE AUPRES DES HABITANTS

Le Conseil Municipal a finalisé le questionnaire qui sera distribué dans les boîtes aux lettres afin que tous les habitants puissent donner leur avis sur l'évolution et les projets possibles pour le village.

6) DIVERS

➤ **Bibliothèque de Fourbanne**

Claudine MICHAMBLE et son équipe arrête la bibliothèque municipale en 2015.
Vu le peu de fréquentation, le conseil municipal ne souhaite pas reprendre.

La séance est levée à 23 heures 00.

Le MAIRE de FOURBANNE
Laëtitia JOURNOT